Sous Napoléon III, des baptistes français toujours discriminés

Quand une généreuse lady baptiste anglaise, Miss Beetham, sollicite en vain les autorités impériales pour aider les baptistes parisiens à se doter d'un lieu de culte convenable (1863)…

1/ La décision de financer le lieu de culte

Touchée par le dénuement de la petite Église parisienne qu'elle a l'occasion de visiter, Miss Beetham décide de l'aider. Elle adresse alors plusieurs courriers aux autorités impériales, plaidant avec ardeur pour la construction d'un véritable temple, en un lieu approprié, au centre de la capitale, qu'elle est prête à financer sur ses propres deniers.

2/ La requête à l'Empereur

Un courrier du cabinet du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Cultes, signale :

"Me Beetham, pendant son séjour à Paris, a assisté, rue Saint Roch n°10, aux assemblées de ses coreligionnaires, dans un local tellement insuffisant qu'elle s'est décidée à solliciter de Sa majesté un secours et l'abandon d'un terrain pour construire une chapelle plus vaste"

Courrier du Cabinet du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Cultes au Ministre de l'Intérieur, 14 décembre 1863 (1p). La requête, adressée directement à l'Empereur, a été transmise à ce Cabinet. Archives Nationales, cote F1 9 10932.

3/ Le refus sans appel du Ministère de l'Intérieur

"(...) La nécessité de l'ouverture d'une église pour l'exercice de ce nouveau culte ne me paraissant aucunement démontrée, j'ai pensé, Monsieur et cher Collègue, qu'il n'y avait pas lieu d'accueillir la demande des Baptistes, et que l'autorité devait se borner à continuer à l'égard de leurs réunions la tolérance qui leur a été accordée jusqu'à présent."

Courrier adressé par le Ministre de l'Intérieur au Ministre des Cultes, 6 septembre 1864 (2p), *op. cit.* Archives Nationales, cote F1 9 1093

4/ Le cabinet du garde des Sceaux enfonce le clou trois jours plus tard :

Il « partage complètement » l'avis négatif du Ministre de l'Intérieur.

Réponse du Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Cultes (brouillon), 9 septembre 1863 (1p), Archives Nationales, cote F1 9 10932

© Sébastien Fath
Diaporama Histoire du baptisme français